



PRÉFET DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 25 juin 2019

## Alerte Vigilance Jaune Canicule dans les Bouches-du-Rhône

Météo France a placé le département des Bouches-du-Rhône en vigilance météorologique JAUNE avec situation météorologique à surveiller pour « canicule » ce mardi 25 juin 2019 dès 16h.

### ■ Evolution prévue par Météo France

Les températures minimales de la nuit de mardi à mercredi sont voisines de 17 à 21 degrés dans l'intérieur. Ces températures remontent rapidement en matinée pour atteindre 37 à 39 degrés dans l'intérieur et même 41 degrés sur le nord-est du département.

En bord de mer on attend 33 à 35 degrés.

Ces valeurs, pour les températures minimales et maximales, sont prévues à la hausse pour jeudi et vendredi. On attend des températures supérieures à 40 degrés sur une grande partie du département.

### ■ Conseils de prévention

- Maintenir son logement frais (fermer fenêtres et volets la journée, les ouvrir le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;

- Boire régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif ; se rafraîchir et se mouiller le corps plusieurs fois par jour ;

- Passer si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...) ;

- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique ; les nourrissons et les jeunes enfants ne doivent jamais être laissés en plein soleil, même quelques minutes, particulièrement dans des véhicules fermés.

### CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône

[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) – [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr) – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)



PRÉFET DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## ■ Les dangers de la canicule

Les nourrissons, les jeunes enfants et les adultes (notamment les travailleurs exposés à la chaleur) s'exposent aussi au risque de la déshydratation car ils transpirent beaucoup pour maintenir leur corps à la bonne température.

L'exposition d'une personne à ces températures élevées sans période de fraîcheur suffisante pour permettre à l'organisme de récupérer, est susceptible d'entraîner de graves complications par dépassement des capacités de régulation thermique du corps humain.

Ces périodes de fortes chaleurs sont alors propices aux pathologies liées à la chaleur et à l'aggravation de pathologies préexistantes, surtout chez les personnes fragiles et les personnes particulièrement exposées à la chaleur.

## ■ Contacts

- N'hésitez pas à consulter votre médecin traitant ;
- **En cas de malaise, appeler ou faire appeler le 15 ;**
- **En cas de besoin appeler le numéro vert du ministère de la santé : 0 800 06 66 66, service ouvert de 9h à 19h ;**
- Penser à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et dès que nécessaire,
- Oser demander de l'aide, à vos voisins, aux commerçants de votre quartier.

## ■ Restez informés

site de Météo France : <http://vigilance.meteofrance.com/>

site de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur : <https://www.paca.ars.sante.fr/>

site du ministère chargé de la santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/>

### CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône

[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) – [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr) –  @prefet13